

JMP./GE

RL

MINISTRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

LE MINISTRE DES BEAUX-ARTS

1943

Beaux-Arts

ARRÊTÉ

Inventaire des sites

Le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale

Vu la loi du 2 mai 1930, organisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, et notamment l'article 4;

Sur la proposition de la Commission Départementale des monuments naturels et des sites de l'Hérault dans sa séance du 17 Février 1935;

ARRÊTÉ

Article 1er - Sont inscrits sur l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le castellas et ses abords à Montpeyroux (Hérault) sis sur les parcelles cadastrales n° 448 a, 462, 464 a, 465 section B du Barry, appartenant à :

BLAQUIERE Marie .....	455
BRUEL Antoine .....	456
CARAVETILLE Louis .....	452-560 a 462
CARBIERE Elie cure .....	451-454-456 a 458bis-464-465
GUYNET Louis .....	448 a 450-459

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de Montpeyroux et aux propriétaires intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Paris, le 30 Juillet 1943.

Par délegation,  
Le Conseiller d'Etat,  
Secrétaire Général des Beaux-Arts :

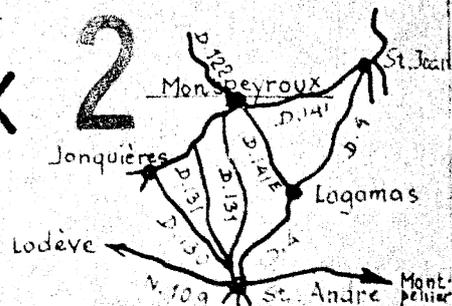
signé : L. HAUTBOEUR

Pour ampliation  
Le sous-Chef du Bureau des  
Monuments Historiques et  
des sites :

34 HERAULT  
**MONTPEYROUX**

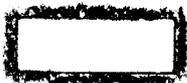
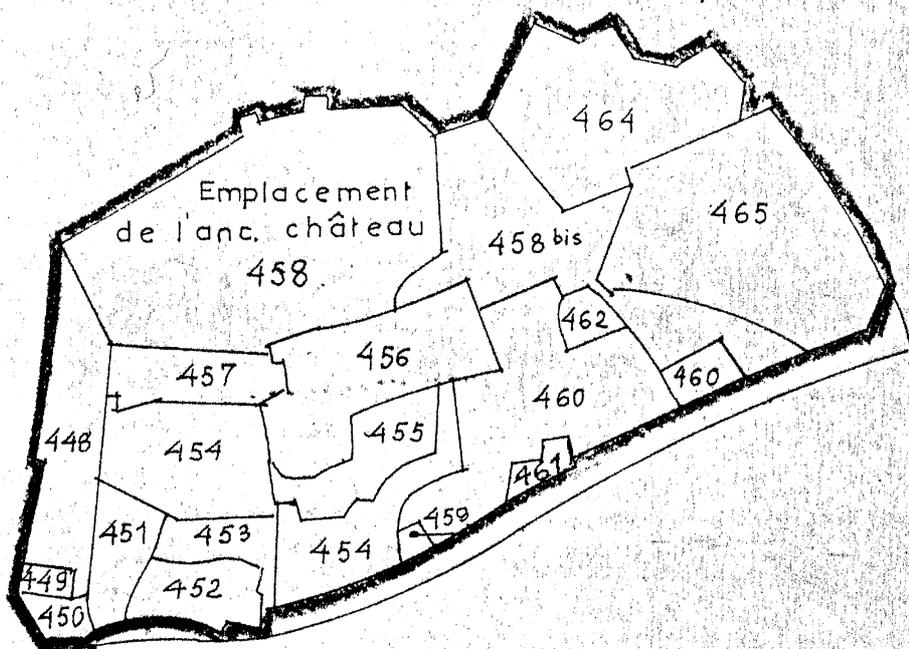
CANTON : GIGNAC  
ARRONDI : LODEVE

**LE CASTELLAS**



Michelin au 1/200.000 N°83 pli 5

Echelle ?



PARTIE INSCRITE

Sont inscrites sur l'Inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général les Castellias et ses abords à Montpeyrroux (Hérault) sis sur les parcelles cadastrales n° 448 à 462, 464 et 465 section B du Barry

( Arrêté du 30 Juillet 1943 )

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE  
ET  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

LISTE  
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS  
AU TITRE DES LÉGISLATIONS

SUR

LES MONUMENTS HISTORIQUES  
ET SUR LES SITES  
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

(ARRÊTÉE AU 15 MARS 1980)

**Montpeyroux.** —

— Castellas et ses abords (parcelles <sup>os</sup> 448 à 462, 464 et 465, section E  
du cadastre) [S. Ins. : 30 juillet 1943].

COMMUNE : MONTPEYROUX

SITE : LE CASTELLAS

ARRETE : S.I. 30/07/43

ORIGINAL

ANCIENNES REFERENCES		NOUVELLES REFERENCES		OBSERVATIONS
Sections	Parcelles	Sections	Parcelles	
B	448 à 462, 464, 465	B2	154 à 164	Cadastre révisé. Délimitations inchangées Modification du parcellaire

